

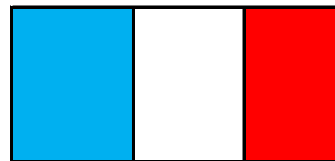
PAVILLONNERIE

DRAPEAU

Fixé sur une hampe

Couleur: bleu dit "national" plus clair que le pavillon

Largeurs de bandes: égales



PAVILLON (ou couleur) (15 février 1794)

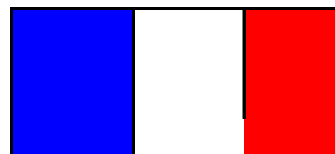
Le plus grand à bord, ni usé, ni déchiré, sans touché le pont ni l'eau

Frappé à une drisse, hissé à bloc, et seul.

Couleur: bleu azur, plus foncé que le bleu "national" du drapeau

Largeurs de bandes: inégales bleu 30% blanc 33% rouge 37%

bleu moins large mais plus visible en absence de vent (couleur emblématique de la France)
idée du Peintre - Jacques Louis DAVID



Dimensions: guindant = 2/3 du battant
battant = 1/10 de la longueur du bateau

Emplacement: Sloop Mâtèreau ou digon à la poupe tribort
ketch En tête de l'artimon
Aurique En bout de corne
Goélette En tête du grand mât

Le salut: On salut les batiments de guerre en baissant et rehissant 3 fois
Le batiment de guerre répond en baissant et rehissant 1 fois

Salut d'un navire de commerce, corne de brume 3 coups courts et 1 coup long
Réponse de la main ou en VHF en anglais

En berne: Descendre à demi ou empêché de flotter

Quand: À quai, au mouillage sur rade
On hisse les couleurs à 8h00
On rentre les couleurs au coucher du soleil et maximum 20h00
À la mer, en permanence

PAVILLON DE COURTOISIE

Hissé à bloc à tribord, dans les eaux territoriales.
Plus petit que le pavillon et les mêmes horaires.

PAVOIS **grand** Hissé de la proue à la poupe en passant par le grand mât pour célébrer un évènement.
Constitué des pavillons signalétiques dans un ordre précis ne correspondant à aucun message. Hors navigation et aux mêmes heures que le pavillon national
Composé de 40 pavillons

petit Le pavillon national plus 2 pavillons nationaux plus petits portés à l'avant à l'étrave et sur mâtereau central

PAVILLON "Q"

Jaune, hissé à babord, indique que vous demandez la "libre pratique" (obligatoire mais peu pratiquer)
Rentré une fois les formalités effectuées.

GUIDON Peut rester à poste à babord (théoriquement au plus haut du bateau)
Battant = 2 guindant

PROPRIETAIRE

Motif et couleur libre, rectangulaire avec un battant égal au guindant plus 1 quart.
Ne doit se confondre avec aucun pavillon du code international et être correct
Se porte quand le propriétaire est à bord de 8h à 22h, à tribord ou babord à l'étranger ou sur mâtereau avant